Département NORD Canton GRANDE-SYNTHE Commune GRAVELINES

# REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2023/ 143

#### **DECISION MUNICIPALE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# REHABILITATION DU PLATEAU MULTISPORT DE SPORTICA LOT 5 – MENUISERIES BOIS – PANNEAUX BOIS - AGENCEMENT ACTE MODIFICATIF 1 : SOCIETE MENUISERIE PYNTHE

#### 1.1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif 2023 de la Commune voté le 14 avril 2023,

Vu l'inscription à l'Article 2313 du Budget,

Vu la décision municipale n°2022/169 en date du 26 septembre 2022 relative au marché de réhabilitation du plateau multisports de Sportica avec la société MENUISERIE PYNTHE,

Considérant les modifications apportées aux prestations initiales,

### **DECIDE:**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: De signer l'acte modificatif **n°1** du lot **5** au marché de réhabilitation du plateau multisports de Sportica afin de prendre en considération les travaux suivants :

- Suppression d'une surface de 101 m2 de panneaux d'habillage bois
- Remplacement des panneaux en bouleau par des panneaux en épicéa suite à un problème d'approvisionnement en bouleau
- Ajout d'un vernis sur les panneaux d'habillage bois
- Obligation d'ajout d'une porte au local électrique et d'un ferme-porte selon la réglementation incendie
- Suppression du montage d'une cloison provisoire au dojo
- Ajout d'un habillage des poteaux briques dégradés constaté lors de la dépose des menuiseries existantes
- Suppression des locaux de stockage sous-rampants suite à une erreur de chiffrage de la société dans le marché initial.

Compte tenu des travaux supplémentaires et du délai pour la relance du lot « Electricité » et la reprise des lots « Etanchéité – chape – carrelage » et « Peinture – revêtements muraux » suite aux liquidations judiciaires, le délai d'exécution est prolongé jusqu'au 29 mars 2024 inclus.

<u>Article 2</u>: L'acte modificatif entraîne une moins-value de − 4,19 % du contrat, ce qui porte le montant du marché de 479 502,39 € HT à 459 424,22 € HT. Le montant de l'acte modificatif est de − 20 078,17 € HT.

Article 3: La dépense sera imputée à l'Article 2313 du Budget.

Article 4 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Département NORD Canton GRANDE-SYNTHE Commune GRAVELINES

### REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2023/ 143

## **DECISION MUNICIPALE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## REHABILITATION DU PLATEAU MULTISPORT DE SPORTICA LOT 5 – MENUISERIES BOIS – PANNEAUX BOIS - AGENCEMENT ACTE MODIFICATIF 1 : SOCIETE MENUISERIE PYNTHE

### 1.1 - Marchés Publics

Article 5:

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.



Reçu en Sous-Préfecture le

2 8 NOV. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le

2 8 NOV. 2023